

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 19 Juin 2012

Il est donné lecture du compte rendu de la réunion du 2 Mai qui est adopté à l'unanimité.

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour : Le Conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour ajouter « la modification du PLU » à l'ordre du jour.

Le compte rendu de la réunion de Conseil en date du 2 Mai 2012 est adopté à l'unanimité.

Travaux à la salle polyvalente en présence de M. BARDIN, Architecte qui explique que suite à une étude de la charpente, il s'avère que des travaux supplémentaires sont nécessaires. Cette reprise de la structure nécessite le dépôt d'un permis de construire, et les travaux sont donc arrêtés dans l'attente de l'accord. Le coût supplémentaire se monte à 56.650 € TTC.

Demande de subvention pour des travaux de voirie

Les travaux de voirie prévus Route de Saint-Martin, Route de la Fontaine et Rue de Bethléem peuvent bénéficier d'une subvention du Département. Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière du Département au regard des différents dispositifs mis en place au titre de la programmation 2012-2013, et demande l'accord pour le commencement de ces travaux, dans l'attente du retour de la demande d'aides.

SIER : programmation 2013

Le syndicat d'électrification, a demandé que la commune définisse les travaux à inscrire pour la programmation 2013. Monsieur le Maire propose de réaliser la 2^{ème} tranche d'effacement des réseaux route de St Martin du carrefour de la rue de Bethléem à la sortie d'Hénoville en direction de Saint-Martin. Le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour qu'une étude soit faite afin de connaître le coût de ces travaux.

Diagnostic géotechnique

Une société a réalisé une étude sur la parcelle 939a impactée par un indice de cavité. Une étude complémentaire permettrait de lever le risque sur une partie du terrain impacté et de déterminer le périmètre de sécurité résiduel. Trois particuliers sont concernés. Le coût de l'étude complémentaire est de 700 € TTC. Le Conseil municipal décide par 10 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, de proposer une convention aux trois propriétaires concernés pour répartir la dépense en 4 parts dont une à la charge de la commune, et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

Modification du budget

M. DAMIEN expose les points sur lesquels le budget doit être modifié en particulier les dépenses supplémentaires pour la salle polyvalente et la moins value sur les recettes de l'Etat dont les montants n'étaient pas connus au moment du vote du BP. Ces modifications nécessitent de faire un emprunt plus important que prévu.

Le Conseil municipal, par 13 voix pour et une abstention, adopte les modifications suivantes, équilibrées en dépenses et en recettes :

dépenses			recettes		
61522	travaux bâtiments	3 700 €	74121	dotation solidarité rurale	-3 628 €
6411	personnel titulaire	11 638 €	74127	dotation nat. Péréquation	-4 182 €
66111	intérêts emprunts	-49 €			
022	dépenses imprévues fonct.	-6 000 €			
1611	capital emprunts	49 €			
202	frais étude doc. urbanisme	1 700 €	1341	subvention désamiantage	-5 026 €

2118	Eclairage terrain de tennis	1 800 €	16	emprunt	60 000 €
2184	acquisitions mobilier	-1 000 €			
2188	acquisitions diverses	-16 850 €			
2313	électricité salle polyvalente	22 000 €			
2313	travaux salle polyvalente	29 000 €			
2315	travaux de voirie	17 176 €			
020	dépenses imprévues investis.	-16 000 €			
	total	47 164 €		total	47 164 €

Avis sur enquête publique

Une demande d'autorisation d'exploiter une carrière de sables et de graviers alluvionnaires sur la commune de Bardouville a été faite par la SAS FCH CAPOULADE. Le dossier d'enquête publique a été à la disposition du public en Mairie du 14 mai au 14 juin 2012.

M. le Maire informe le Conseil que la population de BARDOUVILLE s'est prononcée majoritairement contre ce projet lors d'un référendum communal. M. SANNIER relève que la DREAL a émis des réserves quant au captage d'eau situé sur la commune et préconise une étude complémentaire. Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'abstient.

Personnel communal

En prévision du départ à la retraite de Madame FOUQUIER, le Conseil décide de recruter un agent du cadre B au grade de rédacteur à compter du 1^{er} novembre 2012.

PLU : modification

M. le Maire informe le Conseil municipal que depuis l'entrée en application de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme, des difficultés sont apparues dans son application. Il propose une modification mineure de certains articles qui posent des problèmes d'interprétation entraînant des refus du Bureau des Autorisation d'Urbanisme.

D'autre part, à la demande de M. Le Préfet de la Seine Maritime, un décret ministériel classant la forêt de Roumare en forêt de protection doit être annexé au PLU.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que M. Le Maire lance la procédure de modification.

Questions diverses :

- un commerce de fruits et légumes viendra le samedi matin à partir du mois de septembre.
- M. SANNIER rappelle que la kermesse des écoles a lieu samedi 23 juin. A cette occasion des livres seront remis par la municipalité aux élèves de CM2
- Il informe qu'un lavage de voitures sera proposé le mercredi 27 juin sur le parking de la Mairie par les jeunes du CESAGE pour financer leur voyage.
- M. SANNIER fera une présentation du CESAGE aux jeunes de CM2.
- M. SANNIER ira à la présentation du désherbeur thermique à la maison du Parc le mercredi 27 mai au matin avec deux agents des espaces verts.
- M. SANNIER souhaite être destinataire du compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec La CRÉA sur les préconisations de l'entretien des espaces verts.
- M. DAMIEN informe les conseillers que le Parc naturel dans le cadre des « contes du jeudi » organise une soirée conte à Hénouville le jeudi 5 Juillet à 20h30 à la base nautique d'Hénouville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

Vu par Nous, Bruno HURÉ, Maire d'Hénouville, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément à l'article 56 de la loi du 5 Août 1984.